

Communiqué de presse du 7 juin 2021

Les étangs de Corot : Un chantier arrêté, un choc écologique !





Un chantier a été lancé par le Centre des Monuments Nationaux sur les étangs de Corot administrés par le Domaine de Saint Cloud, avec l'appui de la Préfecture des Hauts-de-Seine et de la Mairie de Ville d'Avray, chantier qui se voulait exemplaire en matière d'écologie.

Les travaux engagés par l'Etat pour 11 M€ (transformation des digues en barrages avec déversoirs) avaient pour but, tel que présenté, de

circonscrire le risque d'une vague submersive de 1,8m en cas de crue tri-centennale (conséquence de précipitations très exceptionnelles).

Celle-ci aurait pu provoquer, selon certains avis, la rupture des digues, déversant quelques 80 000 m³ d'eau en quelques secondes sur les quartiers riverains de Ville d'Avray et Sèvres, impactant de manières diverses une population de quelques 3000 personnes.

Aujourd'hui la digue entre les deux étangs ainsi que celle en aval de l'étang neuf ont été transformées en barrages, l'un déjà doté de son déversoir, l'autre en attente de celui-ci.

En effet, sur la base des études, la réalisation de déversoirs sur les barrages devrait réduire le débit de l'onde de submersion en cas de crues exceptionnelles (de 100 m³/s à 14,5 m³/s, chiffres avancés pour l'étang neuf, le plus grand, face au domaine de la Ronce).

Le programme des travaux devait donc se poursuivre avec l'aménagement d'un déversoir sur le barrage de l'étang neuf, avec une emprise sur un domaine privé. Mais le propriétaire, GECINA, s'oppose à sa construction.

De fait, le chantier est arrêté pour une période indéterminée! Et la remise en eau de l'étang neuf est retardée d'autant. Si cela devait se prolonger, la situation deviendrait extrêmement préoccupante pour la faune et la flore alors qu'aucun argument sécuritaire ne pourrait plus être invoqué : la digue ayant été consolidée par injection de béton, cela suffit à réduire considérablement, voire - selon certaines versions- à supprimer définitivement les risques pour les populations en aval. Ce statu quo est donc inacceptable.

Nous demandons une remise en eau immédiate de l'étang neuf. La régénération de la flore aquatique puis de la faune aquatique ainsi que la végétalisation des berges deviennent l'urgence du moment! Les solutions de déversoir ou autres pour conforter, si nécessaire, le dispositif peuvent attendre un peu. Sachons reconnaître les priorités!

Contact presse : Environnement 92

Courriel: environnement92@gmail.com - téléphone: 06 14 40 59 57

Internet: www.environnement92.: facebook.com/Env92/ https://www.instagram.com/environnement92/

https://www.linkedin.com/company/environnement-92